

Lettre ouverte aux candidats à la présidentielle

des représentants du commerce de France

« Face à l'inflation, aidons les entreprises du commerce à contenir les coûts de l'énergie et du transport »

Alors que l'inflation ne cesse de croître, des fédérations du commerce interpellent les candidats à l'élection présidentielle en proposant des solutions pour limiter cette hausse.

Le drame qui se joue actuellement en Ukraine entraîne des prévisions d'inflation jamais vues ces dernières années. Il faut remonter à 2008 pour trouver son plus haut taux (2,8%).

Cette hausse soudaine du coût des matières premières et du coût de l'énergie comme le pétrole et le gaz (+21% en février) va se répercuter en partie sur l'indice des prix à la consommation, qui selon l'INSEE augmenterait de 4,2 % au cours des douze derniers mois.

Une telle situation, met en péril le pouvoir d'achat de nos concitoyens si des mesures complémentaires ne sont pas décidées pour nos entreprises. En effet, elles ne seront plus en mesure d'amortir les hausses à venir et n'auront d'autre choix que de les répercuter sur le prix de vente au consommateur final.

C'est pourquoi, en tant que représentants des acteurs du commerce, nous demandons que des mesures complémentaires soient prises pour contenir l'ensemble des charges et frais supportés par nos entreprises. Il est nécessaire d'agir plus spécifiquement sur le coût de l'énergie d'une part et sur celui du transport maritime d'autre part.

Sur le coût de l'énergie : nous proposons d'étendre aux professionnels ne pouvant bénéficier de l'aide d'urgence temporaire car leurs charges énergétiques représenteraient moins de 3% de leur chiffre d'affaires, le bouclier tarifaire bloquant les prix du gaz et de l'électricité pour les particuliers.

Sur le coût du transport maritime : c'est un point de blocage qui devrait être mis à l'ordre du jour de la présidence européenne. Nous attirons l'attention du gouvernement depuis des mois sur cette flambée des prix des containers et du transport pour acheminer les produits sur le territoire français sans obtenir de réponse précise.

Nos entreprises ne peuvent plus faire face à cette flambée des prix alors que les compagnies maritimes annoncent des profits record, captent la valeur ajoutée et obligent en conséquence les acteurs économiques à répercuter la hausse à leurs clients.

Nous ne sommes pas les seuls concernés et les autorités américaines, à titre d'exemple, ont placé sous surveillance ce secteur extrêmement concentré qui bénéficie injustement d'exceptions au droit de la concurrence. Afin de mieux équilibrer les relations entre chargeurs et transporteurs, une loi portant réforme du transport maritime est en cours d'examen au Sénat américain, après son adoption par le congrès en décembre dernier.

Il est donc urgent que la présidence française de l'Union Européenne se saisisse du dossier et inscrive cette question à l'agenda.

Agir sur l'énergie, mais également sur le transport sont deux leviers pertinents pour mener une lutte efficace contre l'inflation. En 2021, nos entreprises ont su contenir les hausses. Face à la dégradation de la situation, il nous sera cette année beaucoup plus difficile d'agir seuls. Alors, ensemble, adoptons un plan d'action pour le maintien du pouvoir d'achat, de l'outil économique et la compétitivité des entreprises du commerce.

Les fédérations du commerce signataires de cet appel sont les suivantes :

William Koeberlé, président du conseil du commerce de France (CdCF) et les fédérations adhérentes ci-dessous :

Commerce de Détail Non Alimentaire (CDNA)

Conseil National des Centres Commerciaux (CNCC)

E-Visions

Fédération européenne du commerce et de la distribution des produits sous température dirigée, glaces, surgelés et réfrigérés (FEDALIS)

Fédération de l'Épicerie et du Commerce de Proximité (FECP)
Fédération de l'Horlogerie (FH)
Fédération des commerces spécialistes des jouets et des produits de l'Enfant (FCJPE)
La Fédération des Détaillants en Chaussures de France (FDCF)
Fédération des Enseignes de l'Habillement (FEH)
Fédération des Enseignes de la Chaussure (FEC)
Fédération des Entreprises Internationales de la Mécanique et de l'Électronique (FICIME)
Fédération des Magasins de Bricolage et de l'aménagement de la maison (FMB)
Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA)
Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD)
Fédération e-commerce et vente à distance (FEVAD)
Fédération Française de l'Équipement du Foyer (FFEF)
Fédération Française de la Franchise (FFF)
Fédération Française de la Parfumerie Sélective (FFPS)
Fédération Nationale de l'Habillement (FNH)
Fédération Nationale de la Photographie (FNP)
Fédération nationale des Distributeurs, Loueurs et Réparateurs de matériels de bâtiment, de travaux publics et de manutention (DLR)
Fédération pour la Promotion du Commerce Spécialisé (PROCOS)
Union de la Bijouterie Horlogerie (UBH)
Jardineries et Animaleries de France
Syndicat de groupements et des enseignes de pharmacies d'officine (FEDERGY)
Union du grand commerce de Centre-Ville (UCV)
Union Professionnelle des Entreprises du Commerce A Distance (UPECAD)
Union Sport et Cycle (USC)
Fédération Française des Associations de Commerçants (FFAC)
Conseil National du Cuir (CNC)

Francis Palombi, président de la confédération des commerçants de France (CDF) et les fédérations adhérentes ci-dessous :

- Fédération de la Maroquinerie et du Bagage
- Fédération Française de l'habillement (FNH)
- Collectif de l'équipement de la personne
- Fédération des libraires de France
- Syndicat National du Commerce, de l'antiquité, de l'occasion et des galeries d'art (SNCAO)
- Fédération des Épiceries de France
- Confédération Nationale de la Lingerie (CNDL)
- Union des Commerçants Industriels et Artisans du Pays Carmausin (UCIAC)
- Fédération des Associations de Commerçants de Paris (FACAP)
- Groupement National des Indépendants des bars restaurants et hôtellerie (GNI)

